

0790017P  
ACADEMIE DE POITIERS  
COLLEGE JEAN MONNET  
RUE DU TEMPLE  
79120 LEZAY  
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 39  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 23  
Quorum : 12  
Nombre de présents : 15

**Le conseil d'administration**

Convoqué le : 20/03/2020

Réuni le : 31/03/2020

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2019 comme suit :**

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Compte 10681 : +5501.65

Compte 10687 : -1150.51

Compte :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 02/04/2020 12:26:21

0790017P  
ACADEMIE DE POITIERS  
COLLEGE JEAN MONNET  
RUE DU TEMPLE  
79120 LEZAY  
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 40  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 23  
Quorum : 12  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/03/2020

Réuni le : 31/03/2020

Sous la présidence de : Herve Meillaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier**

Année d'exercice : 2019

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserves :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 2

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 02/04/2020 12:26:24

0790017P  
ACADEMIE DE POITIERS  
COLLEGE JEAN MONNET  
RUE DU TEMPLE  
79120 LEZAY  
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 41  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 23  
Quorum : 12  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 20/03/2020  
Réuni le : 31/03/2020  
Sous la présidence de : Herve Meillaud  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2020

Numéro de la DBM : 2

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

M. Rodier présente une décision budgétaire modificative pour vote aux membres pour l'achat d'une auto laveuse pour la restauration.  
Les membres du conseil d'administration à l'unanimité acceptent en OPC un prélèvement de 2500 euros pour l'achat d'une auto laveuse au SRH.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Meillaud

Prénom : Herve

Signé le: 02/04/2020 12:26:27